



**Compte-rendu du Conseil d'administration de
l'INTEFP
du 3 avril 2009**

Le Conseil d'Administration (CA) s'est tenu à Marcy l'Etoile sous la Présidence de Serge Vo-Dinh qui désormais remplace Madame PENICAUD.

Ce CA s'est déroulé dans un contexte particulier lié au refus de titularisation d'une IET 2007 après réunion d'un nouveau jury correctement composé qui a confirmé la décision du jury précédent. Malgré une demande de plusieurs organisations de boycotter le CA. L'UNSA et F.O ont décidé de siéger.

Les représentants des élèves ont lu une déclaration relative à la situation qui leur est faite suite à leur refus de participer à une évaluation suivi d'une déclaration des OS SUD et SNUTEF dont les représentants sont sortis de la salle avec les représentants des IET pour n'y plus revenir après qu'ils aient obtenus un rendez-vous avec le DAGEMO, à l'issue du CA.

L'UNSA a fait savoir qu'elle regrettait la situation faite à l'IET mais qu'il n'était pas du ressort du CA de l'INTEFP de traiter de cette situation et qu'il fallait en revenir à la compétence du CA telle que prévue par le décret et que le refus de participer à une évaluation était de la compétence de la direction de l'INTEFP.

Le CA a ensuite traité des points à l'ordre du jour après que Luc ALLAIRE, le Dagemo, ait présenté la genèse de cette affaire d'IET et de refus d'évaluation :

- Le compte-rendu du CA du 12.12.2008 a été adopté à l'unanimité.
- L'approbation du compte financier 2008 a également été adoptée mais *l'UNSA n'a pas voté cette approbation alors que lors du CA du mois de décembre 2008 de nombreuses réserves avaient été émises y compris par le contrôleur financier.* La sincérité des comptes reste aléatoire bien que l'établissement soit en bonne santé financière mais souffre d'un déficit de gestion prévisionnelle.
- La décision modificative N°1 pour 2009, qui visait essentiellement à prendre en compte les reports de charges 2008 à hauteur de 165 843 € à abonder le budget frais de déplacements de 54 635 € pour tenir compte des frais supportés en 2008 en raison d'une estimation insuffisante pour 2009 et à ouvrir des crédits à hauteur de 200 000 € pour réhabiliter le restaurant et constater un report de crédits et de charges de 75 371 €, a été

adoptée par les représentants de l'administration et les personnalités qualifiées, F.O. s'est abstenu et l'**UNSA** a voté contre pour des raisons identiques au point précédent.

- La modification des tableaux d'amortissements a été adoptée à l'unanimité après que l'agent comptable ait expliqué qu'il s'agissait d'une simple mesure de conformité aux recommandations des domaines en matière d'amortissement de certains biens.

Le CA est ensuite passé aux informations concernant :

L'activité de l'INTEFP et notamment les commandes nouvelles :

- l'accompagnement de la mise en œuvre des DIRECCTE,
- une *classe préparatoire intégrée pour l'inspection du travail* (préparation au concours externe d'inspecteur du travail pour des personnes d'origine modeste),
- formation de formateurs relais pour l'agriculture et les transports.

De plus, il a été fait un point sur les conclusions du groupe de travail sur la programmation de la formation auquel le représentant de l'UNSA a participé (voir ci-après).

La réorganisation de la direction des études a été présentée par le directeur des études qui nous a précisé que cette réorganisation en départements et missions visait à répondre aux besoins nouveaux en animation et coordination (voir l'organigramme ci-après).

Un point sur les effectifs a été fait et l'on observe qu'il y a peu de marges de manœuvre.

Enfin une information a été faite sur les futurs travaux de rénovation du bâtiment restauration afin de le mettre en conformité avec la réglementation.

Michel ZEAU
Représentant titulaire au CA

Groupe de Travail « Programmation de l'activité de l'INTEFP » propositions

Composition du groupe de travail :

Président : Paul SCHIETECATTE

Membres : Guillaume BOLLIER (CFDT), Bérangère DESBANS (DGEFP), Sophie CHAILLET (DAGEMO, présente le 4 février), Henri MARICHEZ (FO), Daniel MATHIEU (DAGEMO, présent le 18 mars), Damienne VERGUIN (DGT), André CANO et Jean Daniel CRISTOFORRETTI (INTEFP).

Dates des réunions : 4 février et 18 mars 2009

A l'issue de ses deux réunions le groupe de Travail « Programmation de l'activité de l'INTEFP » mis en place par décision du conseil d'administration du 22 octobre 2008,

// Recommande :

1.1 L'organisation par la DAGEMO, en tant que responsable du programme 155, d'une réunion de concertation entre les Directions d'Administration Centrale (DGEFP, DGT, DARES, DAGEMO (en tant que commanditaire d'action de formation) à la fin du premier semestre de chaque année de façon à examiner

- L'avancement de l'exécution du programme de formation de l'année en cours.
- Les éventuelles nouvelles priorités de formation survenues à la demande de chacune des Directions depuis l'établissement du programme en cours d'exécution.
- Les actions de formation inscrites au programme susceptibles de faire l'objet d'un report ou d'une déprogrammation compte tenu à la fois des nouvelles priorités recensées, du contexte et du plan de charge de l'INTEFP.

Cette réunion s'inscrirait dans le prolongement des rencontres bilatérales entre chacune des Directions d'Administration centrales et la Direction de l'INTEFP et la DAGEMO

1.2 Qu'en fonction de ces éléments d'informations et des résultats de cette réunion de concertation, toutes les modifications jugées nécessaires soient apportées à la programmation du second semestre.

Le Conseil d'Administration sera tenu informé des conclusions et des décisions modificatives apportées à la programmation de l'activité de l'INTEFP

1.3. Que Les grandes lignes et priorités du programme de formation de l'année suivante soient arrêtées dès la fin du premier semestre de l'année en cours de façon à permettre à l'INTEFP de mieux anticiper les évolutions à conduire pour satisfaire la commande publique.

1.4- Que les décisions relatives à la programmation de la formation tiennent mieux compte du cadre de contraintes de l'établissement : budgétisation, disponibilité des moyens matériels (hébergement, salles pédagogiques etc) charges de travail des équipes pédagogiques et gestionnaires et qu'à cet égard le Directeur de l'INTEFP bénéficie de l'autonomie de décision suffisante dans les décisions à prendre sous le contrôle du Conseil d'Administration.

1.4 Que chaque Direction centrale désigne un *référént unique* vis-à-vis de l'INTEFP pour traiter de toutes les questions relatives à la commande de formation à la programmation des actions correspondantes par l'INTEFP.

III/ Prend connaissance

du processus de concertation engagé, sur proposition de la Direction de l'INTEFP et en concertation avec la DAGEMO, avec plusieurs Directions régionales dans une logique de contractualisation portant sur les demandes de formation des services déconcentrés, les ressources pédagogiques mises à la disposition de l'INTEFP, l'accueil des stagiaires et la formation des tuteurs.

Le groupe de travail souhaite que ce processus de contractualisation se généralise en 2010 à l'ensemble des Directions des services déconcentrés et porte sur l'ensemble des formations initiales.

Ajouter SG. et DGS



Institut National du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECTION
A. CANO, Directeur
C. GAMET, Secrétaire

Organisation de la Direction des Etudes

DIRECTION DES ETUDES
J-D. CRISTOFORETTI, Directeur
A. BAIGNIEZ, Assistante planification/statistiques

Mission SST-FP

(Santé-Sécurité au Travail
dans les Fonctions Publiques)
Max MASSE, chef de la mission
Patricia VERGNET, responsable de projet
Isabelle LABRADOR, assistante de formation

FORMATIONS STATUTAIRES PREPARATION CONCOURS

A. GONIN
Chef de département
Marie-Cécile LIVET
Johanne Margot LOPPIN FRAVALO
Christine MIDY
Eric PRIOUL
Joël VINCENT
Responsables de projet
Martine FREMION
Assistante de formation
Josette DAYOINE, Christelle GROSS
Secrétaires

COORDINATION GENERALE F.I.C.T.

Annie HUMBERT
Béatrice BONNET

FORMATIONS CONTINUES

Patricia BARTHELEMY
Chef de département
Barbara CHAZELLE
Yves DEROCHE
François GAY
Emmanuelle HAUTCOEUR
Annie HUMBERT
Marie-Françoise VINCENT
Responsables de projet
Marie-Ange COSTE-CHAREYRE
Assistante de formation
Françoise CHARBONNIER
Myriam DUCROT
Secrétaires

POLE APPUI-RESSOURCES

Ressources pédagogiques et documentaires
Sandrine BEAUJOLIN, chargée de mission
Pascale BISTON, documentaliste
Marie-Claude QUINSON, documentaliste

Département Animation-Coordinations des C.I.F.

Bruno ESCALERE
Chef de département

CIF BORDEAUX
N. MATHIEU-ROMAND
M. GARNIER-DAILL
N. SAINT-GERARD

CIF DIJON
J. NGUYEN THEM
J-M. OLIVE
M. LEJEUNE

CIF LILLE
N. BELGACEM
V. OUDRAR
M. LAMBLIN

CIF LYON
P. LAVAL
D. BARBAZZA
J-M. BENOIT
D. ROUMEGIERAS

CIF NANCY
F. PAGOT
J-M. HIRTZ
B. DOGIMONT

CIF NANTES
L. POCHÉ
M. FILALINAJI
C. LEGOFF
B. GUILLARD

CIF PARIS
B. ESCALERE
M-L. COULON
R. COZIC
M. CARUGE
T. TERAHA
D. CHARON
V. PRIOL

CIF TOULOUSE
J. THOMAS
C. JOUBERT
J. ASSEMAT